Compte rendu de l'audio conférence avec la Direction de la Dircofi Nord du mardi 14 avril 2020

L'audio conférence réunissait des représentants des organisations syndicales représentatives et l'équipe de direction de la Dircofi Nord.

Deux sujets ont été évoqués : les points RH et les sujets Métiers.

1/ Sujets RH

1.1/ Points évoqués par la direction

- Concernant la pose de congés : si cela est désormais possible (en tenant compte d'un certain nombre de limites), à l'heure actuelle la direction ne possède pas tous les éléments. Aussi, l'obligation de prélever des jours de congés à tous les agents n'a toujours pas fait l'objet de commentaires au niveau inter-ministériel. D'autre part, les modalités de calcul de l'impact des ASA sur les RTT n'ont pas été divulguées.
- Au sujet de la reprise pour le 11 mai : évidemment compte tenu de l'annonce du Président de la République d'hier, la direction n'a pour l'instant pas d'informations précises sur les modalités de retour à la normale.

Cela étant des sujets ont été anticipés :

- le ménage dans les locaux utilisés par les agents de la Dircofi Nord. A l'heure actuelle, ces locaux étant fermés, le ménage n'est plus fait dans les bureaux inoccupés. Il est prévu que les services de ménages soient réactivés avant tout retour des agents.
- 2 populations d'agents sont identifiées : <u>les vérificateurs</u> qui n'ont pas une obligation absolue d'être au bureau tous les jours et pour laquelle l'application des gestes barrières (notamment la distanciation sociale semble plus facile à mettre en place), l'autre population concerne <u>les « sédentaires »</u>. Pour ces derniers, il convient de réfléchir aux modalités d'organisation car la concentration d'agents dans de petites superficies ne répond à l'évidence pas aux préconisations des autorités sanitaires dans le but de lutter contre la propagation.

A ce sujet, la CGT vous appelle à réfléchir aux modalités d'organisation de la reprise du travail. Dans tous les services, comment voyez-vous ce retour au travail ? Quelles précautions doit-on anticiper ? De quels moyens, matériels doit-on être pourvu avant toute reprise ? Comment organiser la vie dans les salles de convivialité ? Etc ...

Pour exemple, la direction évoque déjà la possibilité pour les agents de prendre leur repas dans leur bureau. Pour nous, ce n'est pas une bonne solution même dans une situation temporaire de crise car d'une part le droit du travail impose à l'employeur de fournir un lieu de repas distinct du poste de travail, et d'autre part, les règles d'hygiène élémentaire vont à l'encontre de cette permission et d'autant plus que les surfaces des bureaux ne sont pas concernés par les actions quotidiennes de ménage. Pour nous, ce sont les agents qui vivent au quotidien ces organisations du travail qui sont les mieux placés pour apporter des réponses concrètes et raisonnables, partant du principe que rien ne doit supplanter la préservation de notre santé.

• Au sujet de la fourniture de masques par l'employeur, à ce jour la direction n'a pas d'information sur le sujet. La DGFIP a certes indiqué vouloir en distribuer, pour l'instant aucune garantie n'est donnée tant par les services centraux que par les directions locales.

- Depuis le 10 avril, tous les agents peuvent désormais accéder à leur boite aux lettres électronique personnelle via l'application *Courieleur léger* même sans accès à VPN qui permet d'ouvrir les applications métiers.
- La CGT note que cette option ne permet qu'un accès dégradé car aucun historique n'est disponible. Certes, cette initiative permet de garder un lien professionnel avec son chef de service par exemple sans passer par la messagerie personnelle. Mais cette ouverture ne permet pas à tous de pouvoir accomplir des tâches professionnelles.
- Enfin l'annonce du 11 mai par le Président de la République laisse sans réponse pour l'instant les questions légitimes quant à la progressivité du déconfinement.

1.2/ Questions posées par la CGT

- Au sujet de la date butoir pour valider les jours de congés en report, la CGT a demandé de se faire préciser auprès de la Centrale si la période de confinement allait se reporter au-delà de la date initiale du 3 mai, ou si cette dernière demeurait d'actualité ?
- La CGT s'est faite le relais de questions posées par certains de nos camarades sur la possibilité de placer davantage de jours sur un CET que ne le prévoit actuellement la réglementation, ou si l'administration pourrait monétiser davantage de jours ? Pour l'instant pas d'évolutions sur ce point. Une note RH devait paraître la semaine dernière.
- Au sujet des payes, nous avons compris que celle du mois d'Avril serait égale à celle du mois de Mars. Quand peut-on attendre un retour à la normale et donc la prise en compte des mises à jour pour chacun d'entre nous ? Selon la direction, il est plus que probable que la paye de Mai soit aussi égale à celles des mois d'Avril et Mars. Les SLR sont actuellement en mode dégradé.
- Concernant les frais de repas une fois le déconfinement intervenu, la question est de savoir si l'administration entend prendre en charge tout ou partie du prix du repas qui ne pourrait pas être pris dans un restaurant administratif. Pour l'instant pas d'informations précises, la possibilité que l'administration accepte la moitié du tarif administratif d'un repas par l'intermédiaire de frais de déplacement a été évoquée. La CGT est très attentive à ce point car il pourrait, en fonction des modalités de déconfinement, concerner un nombre très important d'agents notamment à la Dircofi Nord.
- Concernant le report de la campagne de mutation, la Direction n'a toujours pas plus d'information.
- Concernant le DUERP, la CGT a demandé à ce que de nouveaux risques issus de l'actuelle crise (tant sur le plan des risques psycho-sociaux telle que l'inutilité ressentie par certains, que sur les risques sanitaires), soient pris en compte dans le DUERP de la direction compte tenu du fait que la campagne n'est pas close. La direction a répondu favorablement. Une fois les modalités de réunion du groupe de

travail, ces éléments devraient intégrer notre DUERP.

2/ Sujets Métiers

A ce jour, et compte tenu de l'arrêt des opérations de contrôle, l'activité de la Dircofi Nord va donc se résumer aux deux missions de soutiens (Fonds de Solidarité et Campagne IR) auxquelles viendra s'ajouter dans un second temps des travaux de programmation pour les agents qui ne se sont pas portés volontaires aux missions de soutiens.

Il est entendu qu'un même agent ne pourra effectuer qu'un seul type de mission sur toute la période.

2.1/ Fonds de Solidarité (FdS)

La direction va affecter environ 90 volontaires sur cette mission qui consiste à envoyer via l'application E-contact des questionnements supplémentaires aux entreprises qui ont vu leur demande initiale rejetée par le filtre automatique de la DGFIP (SIREN et IBAN connus).

Les modalités pratiques et notamment la teneur des informations à demander ne sont pas à ce jour connu. Une note doit paraître demain sur ce thème.

C'est Cap Numérique qui va donner les habilitations.

5 Directions de l'inter-region ont fait appel aux équipes de la Dircofi (50, 61, 27, 76, 59). Compte tenu de la localisation des volontaires, les agents de la Dircofi prendront en charge des dossiers qui ne sont pas dans leur département d'affectation. Par exemple, les volontaires du département du Nord prendront aussi des dossiers du 27, 50 et 61.

La CGT a alerté sur le fait que les « recalés » à la demande d'inscription au FdS ont reçu un courriel d'attente portant la date du 17 avril. Aussi, afin d'éviter que les services locaux ne soient submergés de relances inutiles de la part de ces entreprises inquiètes, il importait que les opérations de soutien débutent à minima au 17 avril. A ce jour aucunes informations précises quant au calendrier ne nous a été donné.

La CGT estime qu'il est impératif que nous ayons une ligne de conduite claire et précise au plus tard demain, dans le but d'assurer un soutien ferme et efficace aux directions territoriales au bénéfice des usagers confrontés à une crise économique sans précédent au cours de dernières décennies.

2.2/ La Campagne IR

Les agents de la Dircofi viendront en aide non pas aux directions territoriales mais aux Centres de Contact et aux Centres impôts Services gérés par la Mission Stratégie et Relations aux Publics (SRP) directement rattachée au DG.

17 volontaires ont été retenus pour répondre au téléphone, et 73 pour prendre en charge les courriels des usagers depuis leur espace personnel. Les réponses se feront via l'application E-Contact.

La CGT a veillé à anticiper l'accès aux applications Adonis, Gestpas et Consultpas sur un mode national.

Il <u>semble</u> acquis, selon la directrice, que les volontaires pour la campagne IR effectueront cette activité jusqu'au terme de la dite campagne soit le 12 juin.

La CGT a insisté sur le fait que ces volontaires avaient aussi des dossiers en cours et qu'il faudra dégager un peu de temps pour assurer le départ de pièces de procédure voire la prise en compte de délais de fin de contrôle.

Les agents des deux brigades d'ESFP et la BPAT ont été privilégiés pour l'accueil des

usagers pour la campagne IR. Leurs chefs de brigades assureront les fonctions de soutiens techniques (par courriel ou par téléphone selon les cas).

En ce sens ils assureront la mission de soutien technique qui existe au sein des platesformes de la DGFIP (Centres de Contact, Centres Impôts Service ou Centre Prélèvement Service). Les Chefs de service n'auront pas vocation à faire du contrôle interne sur les réponses données au cours de l'opération de soutien.

Enfin, la CGT a veillé à se faire confirmer par la direction qu'il n'y aurait pas les agents volontaires qui seraient valorisés et celles et ceux qui n'ont pu se porter volontaires se voir écarter de toute considération. La directrice a tenu à indiquer que l'ensemble des agents de la Dircofi effectueront une mission utile à l'ensemble des agents dans la mesure ou les agents non volontaires pour les missions soutiens seraient sollicités pour des travaux de programmation.

En ce sens, une fois la reprise normale des travaux de la direction chacun aura œuvré au travail collectif de la direction et de la DGFIP.